



Adjoint Encadrant Technique et Pédagogique du chantier d'insertion – Niveau C CDI – Temps plein

Contexte et spécificité du poste :

L'association SEMES est une structure d'insertion par l'activité économique agréée en tant qu'association intermédiaire et chantier d'insertion. Son siège est situé au 1 rue des filatures à Clisson, elle possède une antenne au 27, rue de la Chapelle à Aigrefeuille/Maine et au 6 rue de Bazoges à Vallet.

Le poste est rattaché au chantier d'insertion (espaces naturels) basé à Aigrefeuille, toutefois pour des raisons de services, le titulaire du poste peut être amené à se déplacer sur les autres sites de l'association.

Le poste est un poste à **temps plein** (35 heures par semaine) et à **durée indéterminée**.

Les jours de travail sont : les lundis, jeudis de 8h30 à 17h00 (pause déjeuner incluse et rémunérée) ; les mardis, de 8h30 à 13h30 puis de 14h30 à 17h00 ; les mercredis de 8h30 à 14h et vendredis de 8h30 à 13h30.

Le poste suppose la participation régulière aux réunions mensuelles d'équipe, à la réunion de régulation chantier hebdomadaire et, sur demande, à la commission chantier.

Missions du poste :

En tant qu'encadrant technique sur le chantier d'insertion espaces naturels, le titulaire du poste assure des tâches liées à l'encadrement technique des salariés en insertion du chantier, assure un rôle pédagogique (transfert de savoir en entretien des espaces naturels), effectue et contribue à la mission d'insertion des personnes accueillies en lien avec la CIP, les prescripteurs (Mission Locale, Unité Emploi et Pole Emploi) et le responsable du chantier.

En tant qu'adjoint du responsable, le titulaire assure des missions transverses et des missions de management détaillées ci-après.

L'ensemble de ces tâches est accompli sous la responsabilité du responsable du chantier et de la direction en collaboration avec l'ensemble de l'équipe de SEMES.

Activité du poste :

Missions accueil :

- Accueil physique des nouveaux embauchés
- Rappel des consignes de sécurité et règles de fonctionnement de l'association et du chantier
- Evaluation de l'adaptabilité au poste en lien avec le responsable chantier et la CIP

Missions Insertion :

- Participe à l'affectation des travaux
- Participe aux rencontres tripartites avec les prescripteurs et la CIP
- Contribue à la définition du projet professionnel et au suivi des démarches
- Transfère des savoirs et savoir-faire en matière d'entretien des espaces naturels

- Contribue à la construction du savoir être professionnel des salariés (respect des horaires, des consignes, de la hiérarchie...)
- Participe à l'évaluation des travaux confiés
- Contribue à la mise en place d'actions à caractère pédagogique destinées à améliorer les compétences et l'insertion sociale et professionnelle des salariés

Missions technique :

- Encadre personnellement une équipe (affectation des salariés aux différentes tâches, affectation du matériel, consignes de travail, autorité) ou une partie d'équipe sous la responsabilité du responsable chantier
- Surveille les travaux
- Contribue à la définition des travaux à réaliser
- Contribue à la définition des moyens à mettre en œuvre sur un chantier
- Contribue à la définition des moyens matériels du chantier d'insertion
- Remplace en cas d'absence le responsable du chantier sur certaines missions

Missions transversales :

- Est responsable de l'entretien du bâtiment (en lien avec la chargée de MAD d'Aigrefeuille)
- Est responsable du nettoyage et de l'entretien spécifique des machines
- Assure le suivi du stock et réalise les inventaires pour les pièces détachées
- Assure le suivi des boîtes de secours
- Est responsable de la gestion des acomptes mensuels
- Doit être force de proposition pour occuper les salariés en insertion en dehors des chantiers

En cas d'absence de courte durée du responsable du chantier :

- Organise le planning des équipes, en lien avec la CIP
- Organise le planning des chantiers à réaliser avec les éléments fournis par le responsable du chantier
- Assure le démarrage de la journée et du suivi des absences en lien avec le pôle administratif de Clisson
- Assure le suivi journalier et mensuel des feuilles d'heures
- Est l'interlocuteur privilégié en cas de besoin entre le chantier et les différents services techniques des mairies ou autres clients.

Qualités:

- Applique les processus qualités et contribue à l'amélioration constante de la qualité de l'accueil et de l'insertion de SEMES
- Doit développer continuellement sa connaissance des clients, du territoire d'intervention du Chantier ainsi que de la législation des SIAE

Compétences demandés :

Le titulaire possèdera, au minimum, un diplôme de niveau V dans l'entretien d'espaces verts/naturels ou une expérience professionnelle significative en entretien d'espaces naturels.
Permis B exigé

Compétences techniques :

- Aptitude à utiliser et à entretenir de façon optimale le matériel du chantier (débroussailleuse, tronçonneuse, réciprocatrice, broyeur à végétaux...)
- Bonne connaissance mécanique de ce matériel
- Connaissance du milieu des espaces naturels (espaces humides, espaces boisés, chemins de randonnées, espaces naturels sensibles...)
- Capacité à créer des aménagements (clôtures agricoles, passerelles, emmarchements...)
- Savoir établir un devis

Compétences pédagogiques :

- Capacités à l'encadrement de public en difficulté
- Etre à l'écoute des autres et savoir communiquer
- Capacité à transmettre un savoir technique
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à évaluer et à accompagner techniquement
- Savoir gérer des situations de conflits

Compétences managériales :

- Gestion d'équipe
- Communication
- Bonne organisation
- Prise d'initiative et autonomie

Type de contrat :

- CDI
- Temps plein
- 1995€ bruts (coef 340 de la convention collective nationale des chantiers)
- Poste à pourvoir le 1^{er} février 2017

Pour postuler :

Envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de la Présidente Mme Brigitte PIVETEAU

par mail : sems.clisson@orange.fr

Candidatures (CV + LM) à envoyer avant le mercredi 11 janvier 2017.